

La liberté



Jean-Claude Guillaume



"Si donc le Fils vous affranchit, vous serez **réellement libres.**"

(Jn. 8.36)

Je viens de m'apercevoir que, bien que je l'aie parfois abordé, je n'ai pas encore consacré une page au thème de la liberté, qui est un des sujets préférés des humains que nous sommes. Je vais donc essayer de combler cette lacune.

L'une des extraordinaires conséquences de l'œuvre de Jésus à la croix, c'est la délivrance de l'esclavage, ou plus exactement des esclavages. Celui du **péché**, d'abord :

"En vérité, en vérité, je vous le dis, leur répliqua Jésus, quiconque se livre au péché est **esclave du péché.**" (Jn. 8.34)

Avant de connaître Jésus, le Libérateur, le péché dominait notre nature, comme un maître asservit son esclave. Quand le Saint-Esprit est venu faire sa demeure en nous, nous avons échappé à l'empire du péché : "Car le péché n'aura **point de pouvoir** sur vous" (Rom. 6.14). Cela ne signifie pas pour autant que nous ne pouvons plus pécher, mais que nous ne pouvons plus pécher. C'est là une grande différence !

Mais il est venu nous affranchir aussi de la **servitude de la loi** et de ses multiples obligations. Paul utilise une allégorie pour qualifier l'Ancienne Alliance (la Loi) et la Nouvelle Alliance (la Grâce). Il compare la première à la "Jérusalem actuelle", et la seconde à la "Jérusalem d'en haut" :

"... la Jérusalem actuelle, qui est **dans la servitude** avec ses enfants. Mais la Jérusalem d'en haut est **libre**, c'est notre mère" (Gal. 4.21-26).

Et il exhorte les Galates à garder précieusement leur liberté en Christ, et de ne pas retourner à l'esclavage de la Loi (ou de tout légalisme, au demeurant) :

"C'est pour la liberté que Christ nous a affranchis. Demeurez donc fermes, et ne vous laissez pas mettre de nouveau sous le joug de la servitude." (Gal. 5.1)

La loi n'a certes pas été abolie (Matt. 5.17), mais elle n'est plus extérieure ; elle s'accomplit intérieurement :

"Je mettrai mes lois **dans leur esprit**, je les écrirai **dans leur cœur**" (Héb. 8.10)

Nous ne fonctionnons plus selon l'observance stricte de règles codifiées, mais selon la conscience de l'homme nouveau (Voyez 2 Co. 5.17 ; 2 Co. 1.12 ; 1 Tim. 1.5, 19 ; Héb. 9.14).

Mais nous devons rester vigilants. Cette nouvelle liberté en Christ présente des dangers dus à la faiblesse de notre chair :

Frères, vous avez été appelés à la **liberté**, seulement ne faites pas de cette liberté un prétexte de **vivre selon la chair** ; mais rendez-vous, par la charité, serveurs les uns des autres." (Gal. 5.13)

Appréciez votre liberté, bien-aimés, mais faites-en bon usage !

Jean-Claude Guillaume

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



3 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. ©

2022 - www.topchretien.com